

Genève Aéroport

Des riverains s'opposent aux vols après 23 heures

Des associations d'habitants ont lancé hier une pétition pour avancer d'une heure le couvre-feu aérien

Céline Garcin

Les riverains de l'aéroport craignent pour leur sommeil. A l'heure où Cointrin étudie comment accueillir au mieux les dix millions de passagers supplémentaires prévus d'ici à 2030, ils redoutent une intensification des vols tard le soir et tôt le matin. Pour éviter que la situation ne se détériore, des associations d'habitants des communes voisines ont lancé, hier, une pétition demandant aux autorités cantonales d'interdire les vols commerciaux entre 23 h et 6 h, à l'instar de l'aéroport de Zurich. Le règlement actuel impose une interruption du trafic aérien uniquement entre minuit et 6 h.

25 000 personnes touchées

Les habitants de Vernier n'en sont pas à leur première action en la matière. Au début de l'année, l'UDC et l'Association des intérêts de Vernier-Village (AIVV) ont respectivement déposé une motion et une initiative communale faisant part des mêmes revendications. Conscient de l'enjeu de la problématique, le Conseil municipal a adopté mardi soir à l'unanimité, moins une voix, une résolution exigeant l'avancement du couvre-feu aérien à 23 h. Au Conseil administratif désormais de transmettre cette demande au Canton. «Si les communes ne soulèvent pas les problèmes des nuisances du trafic aérien, personne ne le fera», a relevé le magistrat Vert Yvan Rachat.



En lançant une pétition à l'échelle du canton, les riverains de l'aéroport espèrent donner un plus grand écho à leurs requêtes. ENRICO GASTALDELLO

Le plus bruyant

Le décollage de l'Airbus A330 d'Air China à destination de Pékin serait un des mouvements les plus bruyants pour les riverains, selon Mike Gerard, président de l'Association des riverains de l'aéroport de Genève et spécialiste en aéronautique. «L'avion transporte 250 passagers et des centaines de kilos de bagages et de kérosène», relève-t-il. Le vol est programmé quatre fois par semaine à 20 h 25. «La perception du bruit est peut-être différente en soirée», nuance Bertrand Stämpfli. **C.G.**

En lançant une pétition à l'échelle du canton, les riverains de l'aéroport espèrent donner un plus grand écho à leurs requêtes.

«S'il n'y a que Vernier qui se plaint, cela aura peu d'impact», confie Jean-François Bouvier, président de l'AIVV. Notre objectif est de mobiliser tous les habitants touchés par les nuisances sonores de l'aéroport, soit près de 25 000 personnes.»

Marge d'une demi-heure

Et les pétitionnaires ne manquent pas d'arguments pour convaincre les Genevois. En tête, celui du maintien d'une certaine qualité de vie. «Aujourd'hui, il n'y a que quelques avions qui décollent ou atterrissent après 23 h, c'est acceptable», confie Christina Meissner, conseillère municipale UDC et membre de l'AIVV. Mais qu'est-ce que ce sera lorsque l'aéroport accueillera 25 millions de passagers sans piste supplémentaire? On préfère anticiper.»

En 2013, Genève Aéroport a enregistré 205 mouvements entre

minuit et 5 h 59. «Les 80% de ces vols sont des atterrissages entre 0 h 00 et 0 h 29», précise Bertrand Stämpfli, porte-parole de la plateforme aéroportuaire. Nous tolérons une marge d'une demi-heure pour les avions en retard. Concernant les mouvements qui ont lieu après minuit et demi, il s'agit généralement d'exceptions diplomatiques ou de vols de ligne autorisés à l'issue de soirées catastrophiques en raison de grèves ou de conditions météorologiques très difficiles.»

Quant à la tranche 23 h-23 h 59, elle concernait, en 2013, 1775 décollages et atterrissages. Ces mouvements pourraient-ils être déplacés dans un autre créneau horaire en cas d'introduction d'un couvre-feu dès 23 h? Propriétaire de la plate-forme, le Canton ne souhaite pas se prononcer sur le sujet tant qu'il n'a pas reçu la pétition.